

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi Question écrite n° 50702

## Texte de la question

M. Jérôme Guedj attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les instruments de suivi et d'évaluation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) mis en place par l'alinéa IV de l'article 66 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012. Cet article prévoit la mise en place de comités de suivi régionaux. Or, à ce jour, ceux-ci n'ont pas encore été mis en place. Il lui demande donc dans quels délais, et sous la responsabilité de quelle administration, ces comités de suivi régionaux seront mis en place.

## Données clés

Auteur: M. Jérôme Guedj

Circonscription : Essonne (6e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 50702 Rubrique : Impôt sur les sociétés

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 février 2014, page 1714

Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)